

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Leconte de Lisle - CPGE - MP2I

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Leconte de Lisle - CPGE - MP2I (36001)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 22%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Leconte de Lisle - CPGE - MP21 (36001)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	197	138	138	23

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Leconte de Lisle - CPGE - MP2I (36001)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	39	28	28	2	8,7 %
			Masculin	158	110	110	21	91,3 %
			Total	197	138	138	23	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Leconte de Lisle - CPGE - MP2I (36001)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	24	3	3	1	4,3 %
				AB	43	24	24	3	13 %
				B	57	49	49	11	47,8 %
				TB	56	54	54	4	17,4 %
				TBF	9	8	8	4	17,4 %
				Total	189	138	138	23	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	2	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	3	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	4	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Leconte de Lisle - CPGE - MP2I (36001)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	179	131	131	22	95,7 %
			En réorientation	8	5	5	1	4,3 %
			Non scolarisés	3	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	4	0	0	0	0 %
			Autres	3	2	2	0	0 %
			Total	197	138	138	23	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Leconte de Lisle - CPGE - MP2I (36001)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	113	97	97	10
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	53	33	33	13
			Autres doublettes	19	8	8	0
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Pro	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Leconte de Lisle - CPGE - MP21 (36001)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	61,1 %	70,3 %	70,3 %	43,5 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	28,6 %	23,9 %	23,9 %	56,5 %
		Autres doublettes	10,3 %	5,8 %	5,8 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
--

<i>À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.</i>

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes	•Notes de première et de terminale dans les matières scientifiques, Notes de bac	Essentiel
	Notes	•Notes de première et de terminale dans les matières littéraires (LV1, français)	Important
	Progression	•Evolution des moyennes générales en 1ère et en Tle	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	•Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir	Important
Savoir-être	Autonomie dans le travail	•Champ « Autonomie » de la fiche Avenir	Important
	Comportement / Assiduité	•Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale	Essentiel
	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés	•Champ « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	•Appréciation générale du chef d'établissement dans la fiche avenir sur la capacité de l'élève à réussir dans la formation suivie	Important
	Motivation	• Lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêts	• Lettre de motivation	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- Niveau global trop modeste.
- Niveau en Mathématiques trop modeste.
- Attitude incompatible.
- Intérêt pour l'informatique non manifeste.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux a analysé les dossiers des candidats en recherchant les profils d'élèves capables de suivre le rythme soutenu de préparation aux différentes épreuves des concours d'accès aux Grandes Écoles.

La sélection et le classement des dossiers ont été faits en tenant compte des moyennes pondérées des bulletins des classes de Première et de Terminale, des classements, des appréciations des professeurs, des résultats disponibles aux épreuves du baccalauréat ainsi que de la fiche Avenir, du projet de formation motivé des candidats et de l'appréciation du chef d'établissement. La compétence "programmer" dans PIX a pu être regardée avec intérêt.

Les notes de Terminale et/ou Première de Mathématiques (spécialité), Sciences-Physiques, NSI, LVA (et Anglais si autre LVA), Philosophie, Bac de Français et éventuellement SI sont prises en compte suivant le profil des candidats.

Autres critères pris en compte sous forme de bonus : suivi éventuel de la spécialité NSI en première, suivi de l'option Mathématiques Expertes.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats de soigner la rédaction de leur lettre de motivation afin de montrer leur intérêt pour les matières enseignées, tout particulièrement les Mathématiques et l'Informatique.

Les candidats doivent avoir une forte appétence pour les **Mathématiques**, les **Sciences Physiques** et l'**Informatique** et être prêts à s'investir de manière très conséquente durant leurs années de classe préparatoire.

Nous insistons sur le fait que la classe préparatoire MP2I est **généraliste** avec un pôle **Mathématiques** très approfondi et une partie importante de l'enseignement d'Informatique Fondamentale purement théorique. Elle se différencie des autres filières par un enseignement dédié d'Informatique plus approfondi.

Nous prévenons les étudiants que le Lycée se situe à la Réunion et non en France Hexagonale et conseillons aux candidats qui déposent une candidature avec internat d'effectuer aussi une demande sans internat, la capacité d'accueil de l'internat étant limitée.

Signature :

Maurice BERNE,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Leconte de Lisle